



Eolien en mer au large des Pays de la Loire

La démarche d'appel d'offres conduite par l'Etat

Guérande, le 16 mai 2013

La concertation et la planification des zones propices

Mandat du Préfet de région Pays de la Loire (2009)

- > S'inscrire dans les suites du Grenelle environnement et du Grenelle de la mer
- > Concourir à l'objectif national : 6000 MW d'énergies marines renouvelables installés en 2020
- > Conduire une concertation, avec le Préfet maritime de l'Atlantique, sur les zones propices



Deux réunions de concertation

décembre 2009 et janvier 2010

- invités : 5 collèges du Grenelle de la mer
- méthode de travail
 - > objectifs de l'Etat en matière de lutte contre le changement climatique
 - > présentation des différentes énergies marines renouvelables
 - > analyse des données : techniques, environnementales, usages, socio-économiques > enjeux à hiérarchiser
 - > modalités et calendrier de concertation

Analyse des données

- Groupe de travail Préfecture maritime
 - Base: étude ADEME
 - Données techniques à l'échelle de la façade
 - SHOM, IFREMER, METEO FRANCE, ADEME, AAMP, DREAL, CETMEF, RTE, ErDF
- Groupes de travail Préfectures de département
 - Bases: données recensées pour la désignation des sites Natura 2000 en mer
 - Données d'usages à échelle locale
 - DDTM, DIRM, DREAL
- Hébergement des données
 - base Sextant (IFREMER)
- Système d'Information Géographique
 - Géolittoral (CETE Normandie Centre, CETMEF)

Hiérarchisation des enjeux

- enjeux technico économiques (critères de faisabilité)
- enjeux socio économiques (pêche, tourisme, plaisance, extractions...)
- enjeux liés à la préservation du milieu naturel (critères scientifiques)
- enjeux paysagers (sites remarquables)
- enjeux liés à la sécurité (navigation, sauvetage)

Distinction: exclusion / enjeux forts / enjeux modérés à faibles





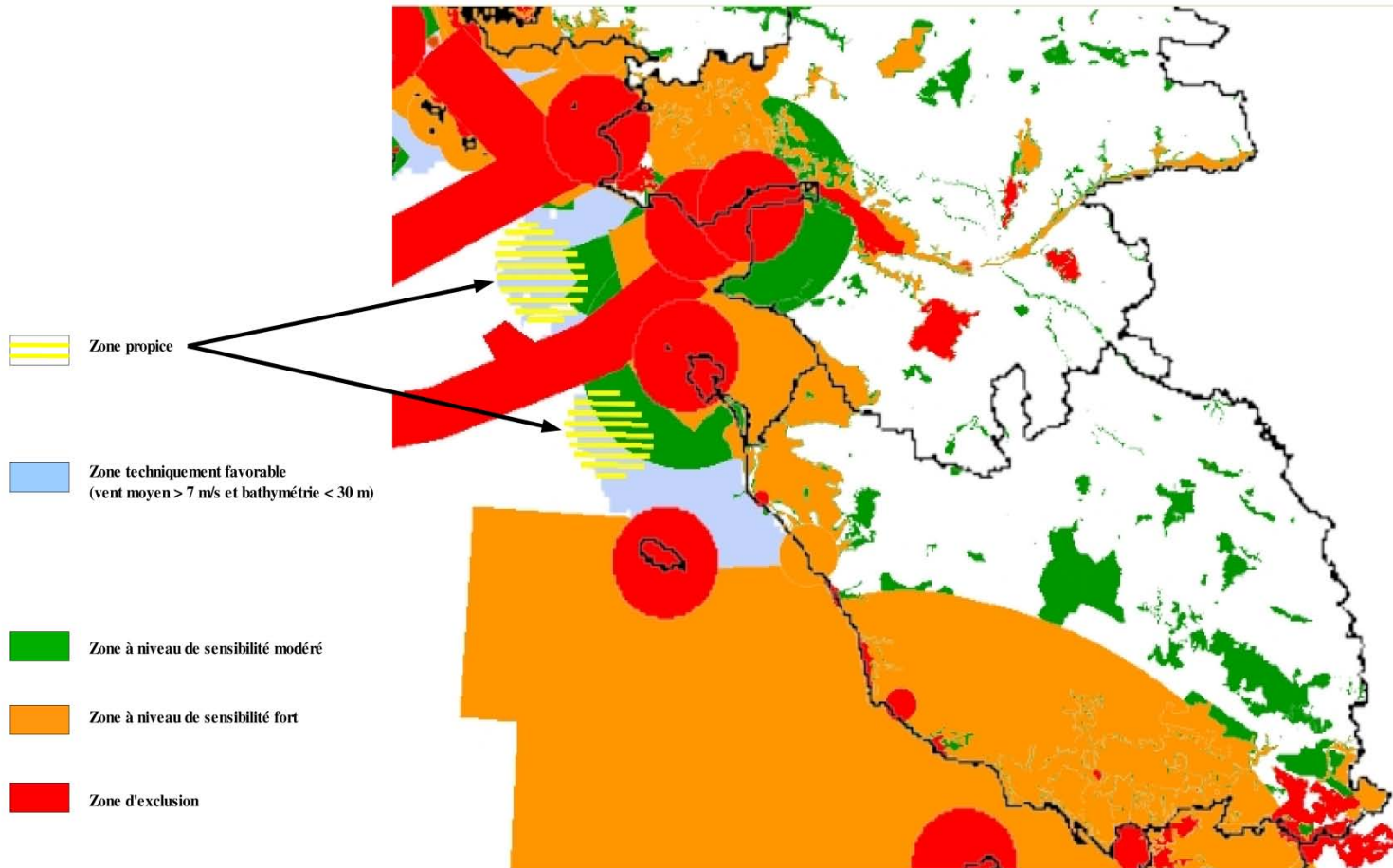
Concertation

- 130 à 150 participants sur 400 invitations
- Un site Internet et un espace « questions / réponses »
- Un accès aux bases de données
- Une co-construction des zones propices

Grille d'analyse de la sensibilité des différents usages au regard de l'éolien fixé au fond marin présentée lors de la réunion de concertation du 27 janvier 2010

ENJEUX	MODERE	FORT	EXCLUSION
ENJEUX PATRIMOINE – ENVIRONNEMENT – PAYSAGE			
réserves naturelles			
Arrêté biotope			
Conservatoire du littoral, espaces remarquables			
parcs naturels			
Zones d'inventaires			
Protection réglementaire (Europe) : aires marines protégées (hors Natura 2000 « Habitats »)			
Natura 2000 « Habitats »			
Sites classés			
Sites inscrits			
Maërl			
Rejets en mer (émissaires)			
Immersion en mer			
Récifs artificiels			
ENJEUX NAVIGATION – SECURITE			
Zones militaires			
Zones de tirs			
Aérodrome militaire			
Zone largage			
Plageage			
Dépôt de mines			
Sémaphores (zones de protection)			
Sémaphores (zones de coordination)			
Routes de navigation (Rail d'Ouessant, ...)			
Trafic maritime (chenaux et zones d'attente)			
Trafic maritime (inter-îles et cabotage)			
Trafic maritime (grandes routes commerciales)			
Epaves			
Radars (ports, CROSS, ...) : zone de protection			
Radars (ports, CROSS, ...) : zone de coordination			
Câbles et canalisations			
Obstruction (obstacles non identifiés)			
Etablissements de signalisation maritime			
ENJEUX SOCIO-ECONOMIQUES			
Mouillage (groupé + individuel)			
Extractions marines			
Tourisme			
Navigation de plaisance			
Pêche professionnelle : art traînant			
Pêche : art dormant			
Cantonement de pêche			
Concessions de cultures marines			

Carte de synthèse relative à l'éolien planté au large des Pays de la Loire
présentée lors de la réunion de concertation du 27 janvier 2010

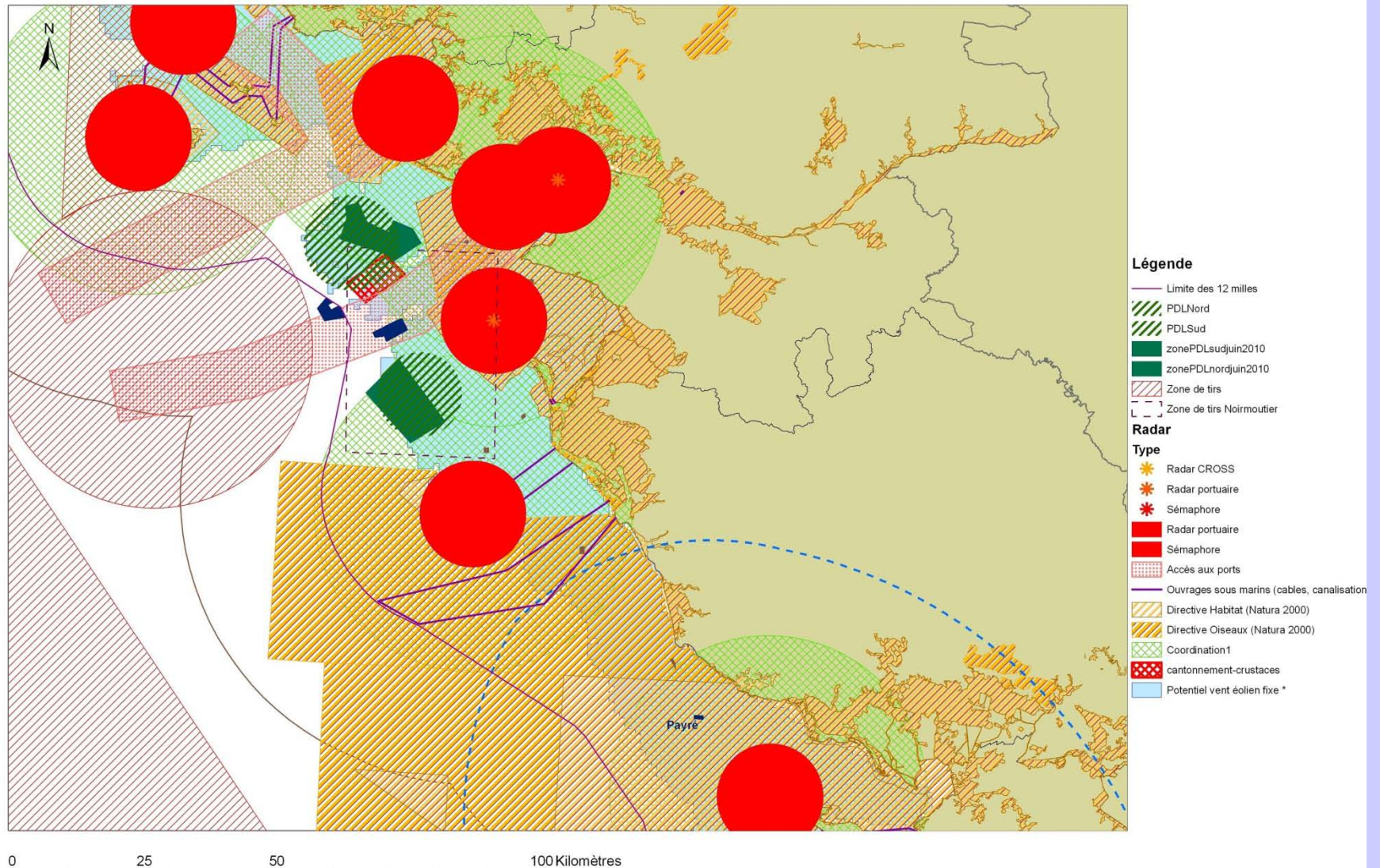


Concertation complémentaire en juin 2010

- avec les acteurs locaux
- en lien avec les pêcheurs

Zones de Saint-Nazaire et des deux îles

Pays de la Loire : zones propices



Genèse du premier appel d'offres

- annonce du Gouvernement en janvier 2011 : un premier appel d'offres pour 5 zones (dont Saint-Nazaire)
- mars 2011 : consultation sur le projet de cahier des charges
- lancement de l'appel d'offres : 11 juillet 2011

Constitution et analyse des offres

- 11 janvier 2012 : dépôt des offres puis analyse par la CRE en relation avec les Préfets de région sur les 5 zones
- 30 mars 2012 : remise des avis de la CRE aux ministres compétents
- 6 avril 2012 : annonce par le Gouvernement des lauréats par zone